

## INTRODUCTION

---

Les magnifiques espérances que l'on avait fondées sur le territoire nouveau de l'Abitibi, comme région de colonisation, sont en frais de se réaliser.

La belle oeuvre civilisatrice qui s'est accomplie autrefois par la colonisation des Cantons de l'est, du lac St-Jean, de la région Labelle se répète aujourd'hui dans l'Abitibi.

De toutes les parties de la vieille province de Québec, des groupes nombreux de pionniers, défricheurs à l'âme vaillante et au bras vigoureux, se dirigent vers le Grand-Nord pour y jeter les fondements de futures paroisses.

Les ressources illimitées de cette région au point de vue de l'agriculture, ne permettent pas de douter un seul instant de l'avenir brillant qui lui est réservé.

C'est vraiment le pays de l'avenir ; ce sera plus tard le château-fort de notre nationalité.

"Le Nord", disait en 1882 l'abbé Proulx (1), "le Nord, voilà le champ ouvert à l'activité des Canadiens français. Eux seuls aimeront à y vivre. Les populations étrangères que l'immigration transatlantique vomit tous les ans par milliers sur nos bords, préféreront toujours se diriger vers les prairies de l'Ouest, où les premiers travaux de défrichement sont moins pénibles. La vigueur de nos colons ne recule pas devant les arbres de la forêt, le climat leur est salubre et leur tempérament est fait à la rigueur de nos hivers. Sachons profiter du mouvement colonisateur qui agite le pays ; que le gouvernement ouvre de bonnes voies de communication, même qu'il ne craigne pas de pousser des lignes de chemin de fer dans les régions de l'intérieur et avant longtemps, le surplus de notre population aura remonté le cours de toutes les rivières, échelonnant des établissements continus sur les rives du St-Maurice, de la Rouge, de la Lièvre, de la Gatineau et de l'Ottawa. Bientôt des colons courageux, après avoir pénétré dans la chaîne des Laurentides, parviendront aux larges plaines qui s'étendent le long de la hauteur des terres et fonderont une succession non interrompue de paroisses, depuis la vallée du lac St-Jean jusqu'aux rivages lointains du lac Témiscamingue."

---

(1) L'abbé Proulx. Au lac Abitibi, p. 73.